

Des crimes de guerre en échange de votes

Description

Par Maureen Clare Murphy, le 26 mars 2021



Des manifestants bloquent un bulldozer pour empêcher des démolitions de maisons à Khan al-Ahmar en 2018. Oren Ziv ActiveStills

À la veille des élections en Israël mardi, plusieurs candidats ont été [interviewés](#) en direct à [Khan al-Ahmar](#), et se sont engagés à détruire le village palestinien.

Ce n'était pas la première fois qu'un politicien israélien faisait la promesse de campagne de raser Khan al-Ahmar et de transférer de force ses résidents.

En 2019, Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, [a envisagé de démolir le village](#) avant les élections ayant eu lieu cette année-là parce qu'il pensait que cela l'aiderait certainement à progresser dans les sondages.

Un an plus tard, la procureure générale de la [Cour pénale internationale](#) avait averti Israël que l'expulsion planifiée de Khan al-Ahmar [constituerait un crime de guerre](#).

La CPI [a ouvert](#) une investigation formelle sur des allégations de crimes de guerre en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza plus tard dans le mois. L'entreprise de colonisation d'Israël, pour laquelle Israël cherche à détruire Khan al-Ahmar, est un des sujets principaux de l'enquête.

Courtiser le vote des colons

Le spectre d'une inculpation à La Haye n'a pas empêché les députés israéliens d'admettre ouvertement lundi leur intention de perpétrer des crimes de guerre. Et le spectacle de Khan al-Ahmar n'était qu'un exemple de la manière dont les dirigeants israéliens courtisent le vote des colons de Cisjordanie (les Palestiniens vivant dans le même territoire ne peuvent pas, bien sûr, voter aux élections de l'état qui les gouverne).



Lundi, Netanyahu a tait a Revava, o1 il [assistait](#) a une c rmonie de pose de la pierre angulaire inaugurant un nouveau quartier dans la colonie de Cisjordanie.

Le transfert de la population civile d'Isra l dans un territoire occup constitu e la fois une violation du droit international et un crime de guerre.

Impunit

Isra l se retrouve donc avec une troite fen tre d'opportunit pour [demander un report](#) de l'enqu te de la CPI en dmontrant qu'il enqu te sur les crimes all gu s identifi s par la Cour.

Il y a peu de raisons, sinon aucune, de croire qu'Isra l s'engagera de bonne foi envers la CPI.

Au contraire, les membres les plus hauts plac s du gouvernement et de l'arme affichent leur approbation et m me la paternit des politiques sur lesquelles portera l'enqu te potentielle. Ces dirigeants sont apparemment assur s que leur impunit restera intacte.

« Je suis responsable de l'ordre à ouvrir le feu », a assuré aux soldats Aviv Kohavi, le chef de l'armée israélienne, à son retour d'une tournée diplomatique en Europe la semaine dernière.

L'utilisation d'une force létale contre des manifestants non armés pendant la Grande Marche du retour est, avec les colonies de Cisjordanie, un objectif important de l'investigation de la CPI.

Kohavi et le président israélien Reuven Rivlin ont visité l'Autriche, la France et l'Allemagne afin d'y faire campagne pour miner l'enquête de la Cour et les négociations avec l'Iran.

Riyad al-Malki, le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, est également revenu d'Europe récemment. Al-Malki a rencontré la procureure générale de la CPI à La Haye la semaine dernière.

Lors de leur retour en Cisjordanie dimanche, Al-Malki et ses assistants ont été interrogés par les forces d'occupation israélienne.

Les agents, qui seraient du Shin Bet, le service de sécurité intérieure d'Israël, ont confisqué leurs cartes VIP qui les exemptent des sévères restrictions de mouvement imposées aux Palestiniens de Cisjordanie.

Le Luxembourg et les Pays-Bas ont tous deux exprimé leur inquiétude face aux représailles contre Al-Maki.

« Les Pays-Bas sont très engagés pour garantir que la CPI puisse mener à bien son travail sans interférence », a déclaré un porte-parole du ministre néerlandais des Affaires étrangères.

Israël a menacé l'Autorité palestinienne de représailles supplémentaires pour avoir pétitionné avec succès la CPI.

« Les dirigeants palestiniens doivent comprendre qu'il y a des conséquences à leurs actions », selon un responsable israélien (non nommé) cité lundi par les médias israéliens.

Parmi les « conséquences » qui auraient été envisagées figurent « une sanction des responsables palestiniens et le blocage des projets destinés à faire avancer la coopération avec l'AP ».

Les groupes palestiniens de défense des droits humains travaillant avec la CPI sont, en attendant, « confrontés régulièrement à des mesures hostiles de punition collective de la part d'Israël », a déclaré cette semaine Al-Haq, une de ces organisations.

Elles incluent « des diffamations et des menaces de mort à toutes fins pour contrecarrer, miner et empêcher l'implication palestinienne avec la CPI », a ajouté Al-Haq.

Une difficile lutte pour la justice

Même si une enquête sur la Palestine a été ouverte, il faudra encore une lutte difficile pour obtenir justice à la CPI. « La plus difficile que la Cour ait jamais tentée », selon un correspondant à La Haye.

La cour est surchargée et manque de personnel, certains Etats limitant le budget de la CPI pour restreindre la portée de la procureure.

Les deux-tiers des membres du Congrès des Etats-Unis ont cosigné une [lettre écrite par le groupe de lobbying pro-Israël AIPAC](#) appelant le gouvernement à « défendre Israël contre des investigations à motivations politiques » de la CPI.

Le président Joe Biden a maintenu les sanctions économiques imposées par son prédécesseur Donald Trump sur la procureure de la CPI et sur des membres de son personnel.

Le décret de Trump « punit quiconque, y compris des experts comme moi, soutenant ces responsables de la CPI », a [affirmé](#) Leila Sadat, conseillère de la procureure générale.

Cet effet dissuasif impacte aussi « les enquêteurs, les avocats, les victimes, les témoins, les défenseurs des droits humains » et ceux qui financent des groupes travaillant avec la Cour, selon Susan Power, une chercheuse en droit à Al-Haq.

Elle a aussi averti que malgré « l'engagement de l'Union européenne vis-à-vis de la règle de droit », quelques Etats membres européens de la CPI « pourraient refuser de remplir leurs obligations, selon le Statut de Rome, à coopérer avec la Cour ».

Avec si peu de volonté politique à garantir que des comptes sont rendus, il n'est pas surprenant que les candidats israéliens aux élections annoncent leur intention de violer le droit international en direct à la télévision, devant le monde entier.

Maureen Clare Murphy est rédactrice adjointe à The Electronic Intifada et vit à Chicago.

Source : [The Electronic Intifada](#)

Traduction CG pour l'Agence Media Palestine

Tags

1. autorité palestinienne
2. Cour pénale internationale
3. CPI
4. crimes de guerre
5. droit
6. droit international
7. élections
8. législation
9. loi
10. Maureen Clare Murphy
11. Netanyahu
12. The electronic intifada
13. votes

date créée
2021/03/31